

Pour une meilleure inclusion financière et l'accessibilité aux services bancaires et financiers : cas de l'Algérie

Par Hocine SAM, Maître- Assistant classe A, doctorant en sciences économiques à l'UMMTO

Introduction

Les pays en développement comme l'Algérie continuent à engager des réformes de promotion de l'inclusion financière afin de démocratiser les services financiers de masse d'une part et de lutter contre les exclusions financières et sociales et la pauvreté d'autre part. Il a été démontré dans les rapports et études réalisés par les instances monétaires de quelques pays d'Afrique¹ que les populations reculées et marginalisées sont les plus touchées de problèmes de l'inaccessibilité aux services bancaires de base entraînant une sous bancarisation pesante sur la vie sociale des individus.

Par ailleurs, plusieurs actions concrètes devant être menées en vue de construire des systèmes financiers inclusifs (rapport de l'ONU-Livre bleu, 2005²) et ouverts à toutes les classes sociales et/ou même au profit des plus démunies. Il est clair que, sur le plan infrastructure, réaliser la proximité géographique et diversifier la gamme de produits bancaires par la nouvelle technologie (e-paiements, e-banking...) constituent un levier incontournable à l'inclusion financière. Or, sur le plan culturel, le processus d'éducation financière et la protection des consommateurs devraient sérieusement s'accélérer pour influencer sur le comportement psychologique des individus, notamment les non bancables.

Plus particulièrement en Algérie, les retards d'inclusion

¹ Rapports de l'UMOA (Union Monétaire de l'Ouest d'Afrique), BCEAO (Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest) et les pays de CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). Voir les études et rapports réalisés par GANSINHOUNDE-A-J : « Les déterminants de la faible bancarisation dans l'UEMOA », Université polytechnique du Bénin, Master Banque Finance. Voir aussi le rapport réalisé par le même auteur sur « Comparaison des niveaux de bancarisation dans le monde : situation de l'UEMOA et de la CEMAC » 2008.

²Rapport de l'ONU, « construire des secteurs financiers accessibles pour tous », Livre bleu, New York 2006.

financière sont *a priori* liés à l'ampleur du marché informel, ayant connu une envolée remarquable ces dernières années, sur lequel circulent de grandes quantités de monnaie fiduciaire.

Par ailleurs, si l'inclusion financière constitue un vecteur de la croissance économique et la cohésion sociale, il convient toutefois de reconnaître que son analyse peut paraître complexe. Les informations véhiculées par les indicateurs de mesure sont aussi hétérogènes que trompeuses. De plus, les informations s'appuient sur des sources à la fois officielles (rapports des instances monétaires...) et non officielles (sources informelles). Au final, les résultats de l'analyse, devant refléter le degré d'accessibilité des populations aux services financiers, vont permettre de savoir quel est le niveau de développement du système financier et quelle est son implication réelle dans les rouages de l'économie et particulièrement au sein de la population.

I. Lien entre l'inclusion financière et l'insertion sociale des populations

De point de vue social, le domaine d'inclusion est abordé sur plusieurs indicateurs ; revenu, emploi, éducation, logement et santé. La plupart de ces indicateurs sont calculés sur la base d'enquêtes auprès de la population. Ils se résument en cinq indicateurs primaires d'inclusion sociale¹ ; taux de pauvreté ; inégalité de revenu ; chômage de longue durée ; désertion scolaire et l'espérance de vie.

Il s'agit de démontrer par le biais de ces indicateurs le taux d'inclusion sociale de la population, mais aussi d'exclusion, qui constitue elle-même une problématique multidimensionnelle où la solution n'est pas immédiate ni unique.

D'après certaines études et enquêtes effectuées dans quelques pays en Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Grèce, France, Finlande, Italie, Espagne, Irlande, les pays bas, Royaume Uni et Suède), deux principaux facteurs jouent un rôle déterminant dans l'exclusion sociale ; il s'agit de la pauvreté et le non emploi.

Pour réaliser une société inclusive, il faut donc toucher à

¹ ATTA Cécile « les indicateurs de l'inclusion sociale : où est la Wallonie aujourd'hui ? Voir le site : <http://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2009-1-page-199.htm>

plusieurs paramètres sensibles pouvant affecter les relations sociales des individus dits « démunis », d'une part et réaliser une inclusion optimale de ceux-ci qui se voient généralement « inutiles » dans la société dont ils appartiennent. D'ailleurs, certains chercheurs comme (Gloukoviezoff, 2004, 2013)¹ et (Servet, 2006)² ont consacré leurs travaux au rôle et l'apport des institutions financières (banques, microfinance...) dans l'amélioration de la vie économique et sociale, c'est-à-dire, un simple service bancaire ou prêt peut se traduire par une inclusion sociale des individus.

Les indicateurs de l'inclusion sociale nous aident à mieux définir et situer les lacunes auxquelles sont confrontées les populations marginalisées et exclues dans la société, comme ils servent également à délimiter le champ d'étude de l'inclusion financière. Avec cela, la promotion d'inclusion financière est « incontournable » dans les régions défavorisées en vue de soutenir le processus d'élargissement des prestataires de services financiers. A titre d'exemple, les régions, dont les taux de pauvreté et le chômage sont extrêmement élevés, devront impérativement être renforcées par les institutions de proximité (microfinance (IMF), mutuelles et les organisations, caisses agricoles etc.) devant financer les petites exploitations et activités artisanales. Autrement dit, les programmes d'inclusions financières devront être en partie destinés aux populations vivant d'une part dans les inégalités sociales et économiques et subissant d'autre part des exclusions financières, voire sociales (Gloukoviezoff 2004).

Théoriquement, le sujet de l'inclusion financière fait référence à un processus par lequel une personne peut accéder à/et ou utiliser les services et produits financiers proposés par des prestataires classiques adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle

¹ GLOUKOVIEZOFF.G, « De la bancarisation de masse à l'exclusion bancaire puis sociale » 2004. GLOUKOVIEZOFF.G et REBIERE N, « le microcrédit contre les pauvres, les éditions de l'atelier, paris 2013.

² SERVET-J.M « Banquiers aux pieds nus : la microfinance », édition Odile Jacob, Paris 2006.

appartient¹.

Alors que les sociétés se financiarisent de plus en plus, être inclus financièrement revêt d'une grande importance. C'est pourquoi, la question de l'inclusion financière est devenue aujourd'hui une préoccupation d'envergure de tous les Etats. Mieux, elle s'intéresse plus particulièrement au sujet de l'accessibilité aux services financiers des populations exclues et défavorisés pour leur permettre une meilleure intégration économique et sociale.

Dès lors, promouvoir le secteur financier permet-il d'amplifier de manière considérable les relations bancaires et l'insertion sociale des individus ? Au niveau des ménages, l'accès au compte va répondre activement aux besoins d'épargne et de crédit, voire même l'utilisation des moyens de paiements (traditionnels et modernes). L'accès aux services financiers *a priori* est un pré-requis pour l'emploi, la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la cohésion sociale. Considérés comme « catalyseurs » de la croissance économique et de l'inclusion sociale, les secteurs financiers inclusifs permettent, de surcroît, d'améliorer la responsabilité des personnes défavorisées (pauvres et exclues) dans la société (WSBI, 2006)², notamment dans l'autonomie de gestion d'épargne et de crédit, investissement dans des petites activités agricoles ou d'exploitation et assurance de leurs habitations...

L'utilisation des services bancaires et financiers : un problème même pour les bancarisés ?

L'inclusion financière ne peut être réalisable et optimale que lorsqu'elle permet, en amont, aux populations vulnérables d'accéder aux services de dépôts, commençant par l'ouverture de compte pour rendre possible l'accès au crédit. Alors, lorsqu'il s'agit d'aborder le sujet de l'inclusion financière des populations, une question s'impose ; les individus ayant déjà accédé aux services de base ont-ils la possibilité de bénéficier

¹ Bernard Bayot et Olivier Jérusalmy, extrait d'un rapport publié dans le cadre d'un projet européen dirigé par le Réseau Financement Alternatif sur l'« inclusion financière », 2011.

² Voir le rapport de WSBI (World Savings Banks Institute) ou IMCE (institut mondial des caisses d'épargne), « l'accès aux services financiers en Afrique », Belgique, 2006.

et/ou d'utiliser les autres services (compte épargne, crédit logement, PME, etc.) ?

Avant de répondre, il importe de dire qu'en théorie, l'utilisation des services financiers fait de plus en plus partie de la vie normale des individus, mais la manière d'y accéder et de les utiliser pose des exigences de plus en plus strictes d'un point de vue géographique, technique, culturel, éducationnel, en matière de garantie ou à cause des critères liés à l'analyse de risque.

Effectivement, l'inclusion financière optimale requiert la mise en place d'une gamme de produits financiers plus adaptée aux besoins de tous. L'offre de produits devrait essentiellement reposer sur trois critères, à savoir la nature et l'accessibilité de produit pour tous, le coût de produit et les avantages à en tirer. De l'autre côté, il faudrait étudier la situation et la capacité financière du client. Cela mettra en lumière la manière dont l'offre rencontre la demande ainsi que son degré d'adaptation.

L'étude menée par le Groupe de Mondial en 2010 sur *la situation d'inclusion financière à travers la crise*¹ a mis en avant quelques estimations indiquant que plus de la moitié des ménages n'a pas un compte en banque. Logiquement, cette partie de non bancarisés voit systématiquement privée d'importantes possibilités de gérer leurs entrées de fonds irrégulières et de lisser leurs consommations. Néanmoins, il est utile de dire que parfois c'est l'autre partie de « bancarisés » qui souffre de l'inaccessibilité au crédit pour des raisons relatives au manque de ressources financières suffisantes, le chômage et les précarités sociales. En effet, la mise à l'écart des futurs emprunteurs n'est qu'une politique d'exclusion *via* les pratiques de sélection adverse et de *credit crunch*² souvent justifiées par le respect de réglementation prudentielle, le contrôle bancaire et la

¹Voir le rapport de CGAP, Groupe de la Banque Mondiale « financial access, la situation d'inclusion financière à travers la crise », 2010.

²Sélection adverse, problème d'asymétrie d'information des emprunteurs avant la conclusion de contrat où les banquiers pénalisent les « bon clients » en appliquant des taux d'intérêt élevés ou en exigeant des garanties importantes. Par contre pour le *credit crunch*, les banques procèdent au resserrement de crédit à la clientèle, jugée plus au moins faible afin d'éviter les défauts de paiement et les exclusions.

politique monétaire suivie.

Bien qu'en général, les populations à revenu modeste présentent des lacunes en matière de solvabilité, l'expérience de Mohamed Yunus en Bangladesh a, toutefois, montré le contraire¹. Cela laisse dire que, parfois, la volonté de sortir de la pauvreté et de la précarité sociale, d'une part et la volonté de s'insérer et s'imposer dans la société, d'autre part, sont tant de raisons qui amènent les ménages pauvres à se rapprocher « courageusement » des services de crédit afin de se lancer dans un mini-projet ou une activité d'exploitation. Même les transactions sont à faible montant, la priorité de ces emprunteurs consiste en la recherche de solvabilité envers les établissements de crédit afin d'éviter les défaillances qui se traduisent forcément par des exclusions du secteur formel.

D'autres obstacles de l'accessibilité aux services bancaires et financiers

Trois explications émergent dans la littérature relatives aux obstacles rencontrés par les populations en termes de la sous bancarisation et l'inaccessibilité aux services financiers.

La première est le manque de proximité des agences bancaires et l'existence d'un certain niveau d'alphabétisation². Très souvent, les zones rurales à distances n'en sont pas servies (dans de nombreux cas, l'agence la plus proche se situe à plusieurs kilomètres de distance). En outre, le problème de l'illettrisme en Afrique, comme dans d'autres pays pauvres et en développement, constitue évidemment un obstacle majeur pour accéder aux services financiers.

Un deuxième facteur limitatif pour l'accès aux services financiers est sans doute le coût des services bancaires, bien que cela soit peu documenté. Cette situation met en exergue le paradoxe selon lequel les pauvres exclus de l'usage effectif des produits bancaires de base finissent par payer plus cher le service pour satisfaire des besoins économiques identiques en

¹L'expérience de Professeur Yunus dans le microcrédit consiste à accorder des prêts par ses propres ressources aux ménages pauvres et particulièrement aux femmes villageoises. Contraint de faire face aux autres financements, il se tourne vers les banques, puis les gouvernements et finalement l'épargne. Yunus a obtenu le prix Nobel d'Economie en 2005 et il a reçu en 2006 le prix Nobel de la paix.

² Voir le rapport de WSBI, p.20

recourant aux pratiques informelles.

Enfin, sur le plan réglementaire et organisationnel, il importe de souligner que l'approche pragmatique qui s'adapte avec la population (opérant à la marge de l'économie formelle) se heurte de plus en plus aux pressions réglementaires exigeant de se conformer aux normes internationales en matière de supervision bancaire (justification de la provenance et de la nature de fonds à bancariser) et du blanchiment d'argent.

Si les travaux de l'institut mondial des caisses d'épargne insistent sur le fait que « l'accessibilité pour tous » des services financiers constitue vraisemblablement un levier à l'intégration économique et sociale du citoyen dans la société actuelle, la Banque Mondiale (rapport 2013 sur l'inclusion financière), quant à elle, recommande les Etats à élargir le réseau de proximité aux services financiers via la technologie (TIC) et la modernisation des institutions financières bancaires et non bancaires¹.

II. Etat des lieux de l'inclusion bancaire et financière en Algérie

Les projets de réformes de modernisation de système de paiement tels qu'initiés en Algérie (Mai 2005) visent trois objectifs essentiels : instaurer la confiance banque-client, notamment dans la sécurité des transactions, puis la transparence et la célérité des transactions et paiements bancaires et interbancaires et enfin, la bancarisation de l'économie. Outre les réformes de la modernisation du secteur financier, les services de la monétique sont d'ores et déjà mis à l'épreuve visant à dématérialiser les moyens de paiement et booster l'utilisation de la monnaie scripturale.

Essai d'analyse et mise en place des indicateurs de mesure d'inclusion financière

¹ Si en Europe les « modèles de substitution » ou de « concurrence » sont rares, en Afrique, la situation est différente. En général, les acteurs du marché des télécoms se substituent voire concurrencent le secteur bancaire, en particulier dans le cas où des solutions « orientées mobile » sont développées (l'opérateur contrôle toute la chaîne de valeur : de la création et gestion du compte au paiement). Ce « modèle de substitution » est expliqué par la faible densité du réseau bancaire et par une régulation du paiement mobile plus souple. En Afrique, 60% des 400 000 villages africains sont couverts par le réseau télécom alors que les agences bancaires ne sont souvent présentes que dans les grandes villes.

Tout le monde s'accorde à dire que l'inclusion financière et bancaire est une question sérieuse et fait partie intégrante du débat sur comment résoudre le problème de la pauvreté massive et dans les pays à faible revenu et comment lutter contre les exclusions financières et sociales dans les pays développés, sous développés et les pays en transition. Il faudrait alors la mesurer de façon beaucoup plus précise et cohérente.

Les indicateurs de mesure que nous avons choisis vont mettre en lumière la situation de l'inclusion bancaire sous l'angle de la densité bancaire et de la situation monétaire de l'économie.

A. La densité du réseau bancaire

Primo, le nombre d'agences bancaires, y compris les établissements financiers (publics et privés)¹ sont en nette croissance, la politique de l'Etat en matière de soutien à la bancarisation et l'inclusion financière apparaît dans le suivi d'implantation et d'élargissement du réseau d'agences dans l'ensemble des wilayas du pays. Remarquons toutefois un écart entre le développement du réseau d'agences de banques publiques et celui de banques privées. Les premières desservent toutes les wilayas du pays, tandis que les secondes, elles suivent un rythme accéléré mais concentré dans le Nord du pays². Cela signifie que la répartition spatiale du réseau bancaire est inégale sur l'ensemble du territoire.

Secundo, l'indicateur de densité bancaire est facilement quantifiable ; *le nombre d'agences bancaires sur la population résidant dans une région*. Or, il n'est pas si significatif, car même avec une densité bancaire élevée, l'accès au compte et l'utilisation des services bancaires de la part des agents non financiers ne sont pas garantis. A titre d'exemple, dans une région quelconque, un indicateur affichant un niveau de densité très appréciable avec une agence bancaire pour 5000 habitants³,

¹Rappelons que les banques privées existantes à l'heure actuelles sont toutes étrangères ou mixtes. Les banques privées à capitaux nationaux ont été mises en faillite et liquidées par voie judiciaire et décision gouvernementale.

²Il est à constater que le réseau de banques est considérablement concentré dans les wilayas du nord du pays par rapport à celles du sud.

³La norme de bancarisation sous l'angle de densité du réseau bancaire diffère d'un pays à l'autre. En Algérie, la norme fixée par l'ancien ministre des finances Karim Djoudi était à 5000 habitants pour agence bancaire en 2006.

peut être paradoxalement suivi d'un degré minime d'accès au compte en banque ou d'un service bancaire de base.

En définitive, sous l'angle de la densité démographique du réseau bancaire, l'économie algérienne demeure loin de la norme, malgré l'amélioration sensible de nombre d'implantations de guichets entre l'année 2010 et 2014.

B. Les indicateurs macro-monétaires

Pour mieux appréhender la notion de circulation monétaire, nous tenons à mettre l'accent sur les composantes de la masse monétaire. En premier lieu, nous avons le M1 qui réunit principalement la monnaie fiduciaire (billets et pièces en circulation) qui est détenue par les agents non financiers, ainsi que les dépôts à vue, qui sont déposés auprès des banques et des caisses d'épargne. La caractéristique de M1 repose sur le fait de la liquidité immédiate qu'il peut en offrir aux agents non financiers.

Etant donné que la part de cash est beaucoup plus considérable dans l'économie algérienne (comme le montre les tableaux ci après), force est de constater que le niveau d'utilisation des moyens de paiement est relativement faible. L'utilisation des services bancaires décroît en fonction de la montée en puissance de l'informel, qui constitue un « terrain jeu » très propice favorisant notamment la circulation des billets et pièces en grandes quantités.

Si l'on revient aux statistiques de tableau 2, il convient de dire que la monnaie (hors banque) est en progression entre fin d'année 2010 et l'année 2014. Les dépôts à vue (des banques, Trésor et de CCP), quant à eux, occupent une part non négligeable dans la masse monétaire (voir le tableau 2). Ces dépôts sont liquides, ils peuvent être restitués sur simple demande de déposant. Plus particulièrement, la monnaie fiduciaire en circulation a enregistré une croissance considérable durant ces cinq dernières années, soit 1560,3 milliards DA entre l'année 2010 et 2014. Cela signifie que la demande de billets de la part des ménages et entreprises représente effectivement un important besoin de liquidités, vu l'ampleur des transactions en cash effectuées sur le marché informel.

En ce concerne la part de la circulation fiduciaire hors banque sur le Produit intérieur Brut, elle est en constante progression, passant de 17,5% en 2010 à 21,3% en fin 2014. Par rapport à la

masse monétaire, la circulation fiduciaire occupe une part conséquente dans la masse monétaire, soit un quart de M2¹ en circulation. Cette évolution reflète le rôle accru de la sphère budgétaire dans l'expansion des liquidités, à en juger notamment par l'envolée des dépôts au CCP et au Trésor dont l'encours de dépôts est passé de 735,5 milliards de DA en 2010 à 1460,4 milliards de DA en fin 2014. La Banque d'Algérie² a apporté un éclairage sur cette tendance haussière des sorties de monnaies fiduciaires en la justifiant par la forte demande d'encaisse des ménages et des entreprises privées et ce, malgré la mise en place des systèmes de paiements de masse qui, en assurant la traçabilité et la sécurisation des transactions, devaient susciter l'utilisation préférentielle de la monnaie scripturale.

- ***L'évolution du cash par rapport aux dépôts***

La littérature économique s'appuie sur les agrégats macroéconomiques pour mesurer le niveau de développement des systèmes financiers. Dans les pays en développement et pauvres, les systèmes financiers sont fragiles et étroits, en conséquence, les indicateurs d'accès aux services bancaires et l'utilisation de la monnaie scripturale sont en dessous de la moyenne.

La circulation fiduciaire dans l'économie est en progression constante. Il est à remarquer que le ratio cash/dépôts ne cesse de croître (38-44%) entre 2010 et 2014.

En théorie, l'importance de ce ratio explique généralement les effets de la sous bancarisation des économies en développement où les systèmes financiers sont répressifs, d'où l'accès aux

services bancaires est relativement en dessous de la moyenne. Par ailleurs, les dépôts bancaires (à vue et à terme) connaissent une envolée remarquable durant ces dernières années, ce qui explique les efforts des banques dans la collecte de ressources (hors secteur hydrocarbures), auxquels s'ajoutent les dépôts des

¹ M2 regroupe essentiellement le M1 et dépôts à terme à moins de deux ans, dépôts sans préavis de moins de trois mois...

² Lors de la Communication du Gouverneur à l'occasion de la réunion annuelle des directeurs de succursales et agences de la Banque d'Algérie en Mars 2013 portant sur l'amélioration de la monnaie fiduciaire en 2012 et 2013.

CCP et de Trésor quipassent de 735,5 milliards en 2010 à 1460, 4 milliards de DA en 2014 et ce, malgré une baisse sensible durant cette année 2014 (contre 1481,3 en 2013). Cette évolution des dépôts n'a pas cependant réduit le ratio cash/dépôts. En effet, ce ratio (en tenant compte de tous les dépôts confondus) se situe entre 34 et 37%.

L'inclusion bancaire requiert l'obligation de disposer un compte en banque pour réduire les quantités de cash en circulation. Pour ce faire, il faudrait assouplir les procédures d'ouverture de compte d'une part et stimuler l'utilisation des services (produits d'épargne, crédits, moyens de paiements, notamment les cartes) et intégrer de la technologie (TIC) dans les institutions financières en atteignant, à cet effet, la proximité géographique aux services financiers.

- *L'ouverture de compte en banque et CCP*

Rapports annuels de la Banque d'Algérie, situation économique et monétaire, chapitre portant sur l'intermédiation et modernisation

Le niveau de bancarisation sous l'angle de comptes ouverts par les banques et les centres de chèques postaux s'est sensiblement amélioré durant ces cinq dernières années. Quant au nombre de comptes ouverts au profit de la clientèle (comptes chèque ou à vue), il été remarqué que, grâce à leur densité du réseau et leur proximité géographique de la population, les centres des chèques postaux (CCP) affichent une supériorité remarquable par rapport aux banques publiques et privées¹. De plus, la densité du réseau postal sur l'ensemble de territoire et particulièrement dans des milieux reculés pourra accompagner des millions de personnes non bancables notamment dans les prestations de services de compte chèque, virement, paiements électronique...²

¹Voir aussi le rapport de la Banque Mondiale sur la situation de bancarisation de masse en Algérie 2005.

² En Algérie, on ne parle pas encore de la Banque Postale. Les Postes et télécommunications se contentent des prestations à vocation postale et financière, mais non de l'activité de crédit. Cela signifie que l'ouverture de compte auprès de CCP ne permet de fournir qu'une gamme restreinte de services financiers au profit de la clientèle. Il faut noter aussi que le réseau postal a mis en place tous les outils de la nouvelle technologie de l'information communication (monétique, internet...) afin de faciliter le contact avec la clientèle (particulièrement celle souffrant de l'éloignement),

III. Suggestions visant à accroître le niveau d'inclusion financière

- *Le développement du secteur financier*

Pour atteindre à un niveau acceptable d'inclusion financière, les décideurs politiques devraient indispensablement développer le secteur financier et de le considérer comme priorité absolue pour une meilleure croissance économique. La mise en place de la technologie de l'information et de communication au sein des institutions financières contribue à diversifier la gamme de produits en vue d'inciter davantage à la bancarisation¹.

- *Revoir les conditions bancaires*

Tous les rapports établis dans le cadre d'inclusion financière et de bancarisation que nous avons consultés ont appuyé sur la nécessité de construire des systèmes financiers inclusifs pour la majorité des populations pauvres d'Afrique par la révision des conditions bancaires imposées à la clientèle. Pour y parvenir, il faudrait revoir la politique des coûts aux opérations et les conditions bancaires qui semblent peu abordables². Dans certains pays, les banques ne sont accessibles qu'à une élite privilégiée (la grande bourgeoisie d'affaire³) et les épargnants modestes sont parfois contraints de déposer une somme plus

ensuite élargir sa couverture spatiale pour permettre la démocratisation des services de masse au profit des exclus de système bancaire.

¹ Le rapport de la Banque Mondiale sur l'inclusion financière a insisté sur le fait de mettre en place les services bancaires mobiles au profit de la clientèle, et ce dans le cadre de promotion de l'accessibilité financière des populations à faible revenu comme Kenya, les Philippines et la Tanzanie. En outre, l'intégration des nouvelles technologies ont permis au Brésil d'élargir l'accès aux services financiers des habitants des régions éloignées à des réseaux de correspondants bancaires qui permettent aux banques d'offrir leurs services dans les commerces de détail et les postes d'essence.

² Les facteurs qui contribuent à l'accroissement du coût des services bancaires sont le dépôt et les frais de gestion du compte bancaire. A la différence des banques commerciales, les caisses d'épargne et les institutions de microfinance appliquent des frais modeste que ce soit pour l'ouverture ou pour la gestion de compte. Le rapport de la Banque Mondiale et de WSBI font constater que la tarification bancaire lors l'ouverture de compte auprès des caisses d'épargne diffère d'un pays à l'autre. Par exemple, le solde d'ouverture au Benin est à 9US\$, Côte d'Ivoire est à 18US\$, le Maroc est à 0,6US\$, Tunisie est à 3,85US\$.

³ CUSIN F, « la relation bancaire en question », rapport du centre de Walras sur l'exclusion et liens financiers sous la direction de G. Gloukoviezoff. 2006

élevée que le revenu annuel par habitant à l'ouverture de compte auprès de banque.

- *Proximité géographique*

La proximité géographique renforce la proximité relationnelle en facilitant les entretiens physiques entre le banquier et ses clients. Elle permet également au banquier de mieux connaître l'environnement immédiat des emprunteurs.

Dans la plupart des pays, l'accessibilité aux services bancaires et financiers des ménages est tributaire de la distance physique entre le lieu de résidence et le prestataire de service. Dans les pays en développement, une grande proportion de la population pauvre vit dans les zones rurales et reculées. Aux côtés de l'éloignement géographique, s'ajoutent la médiocrité d'infrastructures et l'absence de services de transport abordables et adéquats, par conséquent, cette frange de population devait investir du temps et de l'argent, qui sont à l'origine assez rares, pour parcourir cette distance¹. Aux côtés des banques, les Etats devraient s'efforcer à mettre en place d'autres alternatives susceptibles de répondre aux besoins financiers de la population. Pour y arriver, les institutions de la microfinance, devenues indéniablement prestataires de services, devront de plus en plus s'y impliquer dans l'inclusion financière et le développement économique et la réduction de la pauvreté.

Conclusion

L'étude de l'inclusion financière avait pour but de sensibiliser les Etats, les institutions financières et les les organisations sur la nécessité de construire des systèmes financiers inclusifs au profit de toutes les populations.

Rendre les secteurs financiers accessibles à tous va pouvoir *«améliorer les conditions de vie des populations, en particulier des pauvres. Un petit prêt, un compte d'épargne ou une assurance peuvent faire une grande différence pour une famille à bas revenus. Ils permettent à ces gens d'investir dans une meilleure alimentation, dans leur logement, leur santé et l'éducation de leurs enfants. Ils permettent de mieux réagir lors*

¹ Les populations vivant dans les zones urbaines structurellement fragiles souffrent de manque de réseau de distribution de services financiers où les coûts de maintien d'un large réseau est parfois élevé.

de périodes difficiles dues à de mauvaises récoltes, à la maladie ou à un décès. Ils aident à planifier l'avenir ». (KOFI ANNAN SG, l'ONU 2005). Ces propos font comprendre aux Etats en développement l'avantage social et économique d'œuvrer dans l'insertion des populations dans le monde de la finance comme levier de la croissance économique, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour autant, l'analyse de l'inclusion financière exige la mise en place des indicateurs de mesure ayant, dans un premier temps, pour but d'analyser le niveau, sous différents angles, d'accès et d'utilisation aux services financiers de la part des populations. Les indicateurs que nous avons mis en œuvre ont permis d'indiquer (en chiffre) le degré d'accessibilité aux services bancaires de la population algérienne. En effet, sur le plan macro-financier, la situation monétaire a permis de savoir, qu'en dépit des efforts continus de l'Etat en matière de la promotion du système financier et l'amélioration de taux d'intermédiation des banques, la monnaie scripturale demeure peu utilisée par rapport aux objectifs escomptés, effectivement, il a été remarqué que la monnaie fiduciaire prédomine (en grandes quantités) dans la masse monétaire en circulation.

Egalement, sous l'angle de densité bancaire, le pays est toujours en retard en la matière. En plus du fait que le réseau d'agences bancaires reste insignifiant par rapport aux besoins de la population, sa répartition spatiale sur l'ensemble du territoire demeure inégale, ce qui rend l'accessibilité délicate notamment pour les populations souffrant de l'éloignement géographique.

Quant au taux de bancarisation par le nombre de comptes ouverts auprès des banques et comptes chèques postaux (CCP), il faut dire, qu'en théorie, cet indicateur est plus démonstratif du fait qu'il représente en amont l'ouverture effective d'un compte (une étape vers la bancarisation). D'ailleurs, les efforts des autorités en matière de promotion à l'inclusion financière se concrétisent par l'instauration d'un droit au compte en 2010 par une disposition insérée dans la nouvelle loi bancaire suivi de l'assouplissement des procédures d'ouverture d'un compte en banque¹. Si ces initiatives interviennent dans le contexte de

¹ Dans le cadre de promotion de l'inclusion financière, les autorités algériennes, par le biais des autorités monétaires, ont instauré un droit au

promotion de l'inclusion bancaire des citoyens non bancables, force est de constater que statistiquement, le nombre de comptes ouverts par les banques et les Postes (CCP) se situe en 2014 à environ de 2,98 comptes par personne en âge de travailler contre 2,71 en 2013 (selon le rapport de la Banque d'Algérie). Ce taux est jugé d'insuffisant.

Les obstacles de l'accessibilité aux services financiers diffèrent d'un pays à l'autre. Visiblement, les populations vivant dans des pays pauvres et/ou les pays en développement, se caractérisant par des conditions socioéconomiques relativement pénibles, sont moins bancarisés. Dans ce contexte, les relations bancaires sont de moins en moins élargies pour des motifs liés à la géographie de la région, pauvreté extrême, l'insuffisance de ressources monétaires auxquelles s'ajoutent les considérations culturelles et religieuses, tandis que dans les pays développés, où les indicateurs financiers sont relativement performants, les systèmes financiers sont à la fois ouverts, diversifiés et plus accessibles. Ce qui rend les populations en pleine participation au système financier.

Enfin, l'accessibilité aux services financiers nécessite de reconstruire le secteur financier en le ré-orientant de plus en plus vers les populations vulnérables et pauvres. Pour y parvenir, il faudrait non seulement densifier le réseau de guichets (banques, Postes et assurances...) mais aussi il serait primordial d'investir dans la microfinance. En effet, il est souvent démontré que les institutions de microfinance (IMF) ont pu élargir le réseau de bailleurs de fonds en faveur des « faibles » clients dans tous les milieux marginalisés et isolés. De fait, grâce à ses missions financières, la microfinance est à exploiter par les Etats faiblement bancarisés. Cela va favoriser aussi bien la croissance économique que la cohésion sociale des populations vulnérables. En Algérie, malgré le faible taux de l'inclusion financière et la concentration urbaine des services financiers, l'expérience de la microfinance est en état modeste¹. Dépourvue d'un statut

compte (en 2010). En 2012, en vue de d'élargir la bancarisation, les procédures d'ouverture de compte auprès des banques commerciales ont été assouplies. Ajoutons à cette disposition la gratuité de certaines opérations bancaires.

¹ Des petites entreprises sont accompagnées (financées) par les dispositifs de soutien à l'emploi et la création des TPE. On cite comme exemple, l'ANSEJ

juridique et réglementaire, la microfinance, perçue comme une opportunité de développement de l'inclusion financière, est toujours associée celles des dispositifs publics de soutien à l'emploi et la création des petites entreprises répondant aux besoins financiers des petites entreprises. Selon nous, il serait impératif d'œuvrer dans la consolidation des secteurs financiers inclusifs en s'intéressant davantage à ces « alternatifs » pouvant accroître le niveau de l'inclusion bancaire et financière et réduire la pauvreté et l'exclusion.

(agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), la CNAC (caisse nationale d'allocation chômage) et en dernier, celui qui répond au programme de microcrédit, ANGEM (agence nationale de gestion de microcrédit). Dont les modes de financement passent nécessairement par les banques publiques.